



MESURES SPÉCIALES MISES EN PLACE
POUR LA REPRISE DE L'AVIRON AU LAC DU TOLERME
EN PÉRIODE DE DÉCONFINEMENT

Mesures conformes aux recommandations du Ministère des sports et établies suivant la fiche élaborée en collaboration avec la Fédération Française d'Aviron

Pour les rameuses et rameurs, en complément des règles générales en vigueur, ci-après le protocole édité par la FFA.

- Ne pas venir au club en cas de fièvre, de toux, de difficultés respiratoires
- Le vestiaire, douche et WC fermés, donc venir en tenue et avec boisson
- Accueil de rameurs autonomes uniquement (monter et descendre seul du bateau)
- Seules pratiques autorisées : aviron individuel et ergomètres en extérieur
- Prévenir Harry (06.81.21.78.99) avant de venir au club afin de s'assurer de la disponibilité des embarcations
- Règles sanitaires mises en place :
 - Sens de circulation unidirectionnel des adhérents : entrée à l'avant du club côté parking, sortie par l'arrière côté plage
 - Lavage des mains obligatoire avec la solution hydro alcoolique disponible à l'entrée et à la sortie
 - Un-e seul-e rameur-euse maximum sur le ponton, les autres rameurs attendent dans la zone d'accueil située à l'entrée du club en respectant une distance de sécurité de 2m
 - Un bateau maximum au ponton, attendre sur l'eau avant de rentrer que le ponton soit libéré
 - Respect des règles de distanciation interpersonnelle de 2 m sur les différentes zones du club
 - Le port du masque reste facultatif pour les rameuses et rameurs, mais obligatoire pour le personnel d'encadrement
 - Le cahier de sortie sera renseigné par le personnel d'encadrement
 - Le matériel (bateaux et rames) sera nettoyé et désinfecté après chaque sortie
 - Désignation d'un référent Covid-19 pour le respect des règles sanitaires

Les horaires d'ouverture restent inchangés : le samedi à 18h et le dimanche à 10h.

- Date prévisionnelle d'ouverture : Dimanche 14 Juin 2020

Le 11 juin 2020
Le président
Harry HAMMERSCHMIDT